

Monsieur Henri-Pierre Guilbert
Président Directeur Général
Le Dauphiné Libéré

Courrier recommandé à main

Objet : constitution d'un Comité de groupe Dauphiné Libéré

Veurey, le 25 novembre 2004

Monsieur,

Le 24 novembre 2004, lors de la réunion des Délégués du Personnel de la société La Presse du Sud-Est, la délégation Filpac-CGT a inscrit dans le cahier la question suivante :

Question 14 : *Une date de réunion pour négocier la constitution d'un Comité de groupe Le Dauphiné Libéré, où nous souhaitons aborder les points suivants :*

- *Proposition d'accord de constitution d'un Comité de groupe DL.*
- *Proposition de fonctionnement d'un Comité de groupe DL.*
- *Vos propositions des modalités de représentativité syndicale au Comité de groupe DL.*
- *Une proposition de Convention de négociation à signer par les organisations syndicales.*

La réponse de la Direction a été qu'il s'agissait d'une question dépassant le cadre de la société La Presse du Sud-Est, et qu'elle devait être posée au PDG du Dauphiné Libéré.

Ainsi, et comme nous vous l'avons demandé dans notre courrier du 2 novembre 2004, à ce jour sans réponse, nous vous interpellons à nouveau pour avoir une réponse claire et précise sur la constitution d'un Comité de groupe Dauphiné Libéré.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Eduardo MORGAN-TIRADO
Secrétaire Général
Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Copie :

MM. GENTELET, Directeur DDTEFP de L'Isère
BOUTONNET, Inspecteur du Travail
Avocat Filpac-CGT Dauphiné Libéré

Affichage